

AVIS DE L'OCRCVM

Avis sur les règles

Note technique

Règles des courtiers membres

Destinataires à l'interne :

Affaires juridiques et conformité

Détail

Haute direction

Inscription

Opérations

Personne-ressource :

Darshna Amin

Avocate principale aux politiques

Politique de réglementation des membres

416 943-5891

damin@iiroc.ca

16-0118

Le 2 juin 2016

Projet du Manuel de réglementation en langage simple des courtiers membres de l'OCRCVM – Révisions mineures d'ordre technique apportées aux versions soulignées du Manuel de réglementation en langage simple publiées antérieurement

Le 10 mars 2016, l'OCRCVM a publié de nouveau pour commentaires le projet du Manuel de réglementation en langage simple des courtiers membres de l'OCRCVM (**le projet de Manuel de réglementation RLS**) dans [l'Avis sur les règles 16-0052](#), *Nouvelle publication du projet du Manuel de réglementation en langage simple des courtiers membres de l'OCRCVM (l'Avis 16-0052)*.

L'Annexe 2 de l'Avis 16-0052 renferme une version soulignée du projet du Manuel de réglementation RLS indiquant les révisions apportées aux tranches de la publication antérieure.

Par suite de problèmes techniques liés à la fonction de soulignement, nous avons révisé et remplacé la version soulignée des règles des séries 4000, 5000 et 9000 contenues dans l'Annexe 2. Veuillez consulter la *Note de l'auteur sur la consultation de la version soulignée* qui figure à la page 2 de l'Annexe 2 pour obtenir des précisions.